

OFFRE D'EMPLOI

Service des loisirs et de la culture

Préposé(e) – Plateaux récréatifs Poste temporaire à temps partiel (selon les besoins du service)

Description sommaire

Sous la responsabilité du régisseur – Plateaux et salles communautaires, le préposé – Plateaux récréatifs accomplit divers travaux relatifs à l'entretien et au nettoyage des locaux et des équipements gérés par le Service des loisirs et de la culture en tenant compte des activités publiques s'y déroulant. Il effectue la surveillance des lieux et s'assure de la sécurité de la clientèle tout en étant attentif à ses besoins. Il détecte les problèmes sur les sites d'activités ainsi que ceux reliés aux équipements et en avise les responsables. Il peut être appelé à agir à titre de commissionnaire, effectuer du transport de matériel léger ainsi que des travaux simples (entretien, réparation, déplacement de mobilier) qui ne requièrent pas les services d'un employé spécialisé.

Exigences

1. **Formation**
 - Diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent.
2. **Expérience**
 - Expérience pertinente (atout).
3. **Autres**
 - Permis de conduire valide / classe 5.
4. **Compétences et qualités personnelles**
 - Résolution de problèmes ;
 - Communications interpersonnelles ;
 - Rigueur et souci du détail ;
 - Autonomie ;
 - Orientation vers l'action ;
 - Orientation vers la clientèle ;
 - Dextérité manuelle.

Sommaire des tâches

1. **Tâches opérationnelles**
 - 1.1. Procéder au montage et au démontage des locaux et des sites et effectuer le transport et la préparation du matériel léger pour les activités gérées par le Service des loisirs et de la culture ;
 - 1.2. S'assurer du respect des règlements en vigueur dans les édifices publics lors de la tenue d'activités ;
 - 1.3. Vérifier l'état des différents lieux et des sites d'activités et s'assurer du bon fonctionnement des équipements et du matériel utilisés lors des réservations de locaux ;
 - 1.4. Effectuer l'entretien ménager des locaux, tels que balayer, laver, cirer, polir les planchers, les parquets et les tapis, épousseter le mobilier, les étagères, les portes, les cloisons, les allèges et tous les autres accessoires et nettoyer et désinfecter les salles de toilette, les lieux d'aisance, les postes d'eau et les éviers ;
 - 1.5. Ramasser les déchets et vider les récipients à matières recyclables et les remettre aux endroits désignés ;

- 1.6. Laver les vitres intérieures et extérieures, vérifier l'aération des salles et changer les lumières extérieures et intérieures, lorsque requis ;
- 1.7. S'assurer de remplir et de remplacer tous les produits hygiéniques et les articles de nettoyage et faire l'inventaire afin d'en effectuer les achats ;
- 1.8. Faire l'inventaire des équipements et du matériel sportif léger du Service des loisirs et de culture ;
- 1.9. Rendre les lieux accessibles et sécuritaires en tout temps (ex.: déglçage, déblayage, etc.).

2. Autres

- 2.1. S'assurer du respect des exigences en matière de santé et sécurité du travail ;
- 2.2. Agir à titre d'intervenant lors de mesures d'urgence lorsque requis ;
- 2.3. Accomplir toute autre tâche reliée à ses champs de responsabilité.

Horaire de travail et salaire

Le titulaire du poste sera appelé à travailler le dimanche de 7 h à 15 h 30. Des heures additionnelles pourront être offertes les autres jours de la semaine, selon les besoins du service.

Le taux horaire est établi à 26,52 \$ selon les conditions inscrites à la convention collective de travail en vigueur.

Date d'entrée en fonction

Mai 2024

Période d'affichage

30 avril au 13 mai 2024

Pour postuler

Les personnes intéressées sont invitées à postuler en ligne à ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/fr/la-ville/administration-municipale/emplois avant 16 h 30 le 13 mai 2024.

Équité en emploi

La Ville de Vaudreuil-Dorion souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées sont invitées à mentionner leurs besoins spécifiques afin de prévoir les mesures d'accommodement pour le processus de sélection.

Autres renseignements

Il est entendu que la description d'une fonction reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description détaillée de toutes les tâches à accomplir. Le genre masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour la prochaine étape du processus de sélection seront contactés. À des fins de sélection des candidatures, l'employeur se réserve le droit d'effectuer des entrevues, des examens, des échantillons de travail, des vérifications préemploi ou d'utiliser tous autres outils.